

Arrêté N° 2025-275

**portant nomination de Mme Françoise LANTHEAUME
en qualité de référente intégrité scientifique**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés, et notamment l'article 38 ;
- Vu** le Code de la recherche, article D211-2 ;

Arrête :

Article 1 : Madame Françoise LANTHEAUME, Professeure des Universités admise à la retraite à compter du 31/12/2020, est nommée référente intégrité scientifique à compter de la date de signature du présent arrêté et jusqu'au 31 août 2025.

Article 2 : Au regard de son admission à faire valoir ses droits à la retraite, l'intéressée intervient à titre bénévole.

Fait à Lyon, le 29 avril 2025